



TOUT SAVOIR SUR LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL 2^{ème} CYCLE DU LYCEE CHARLES ET ADRIEN DUPUY LE PUY EN VELAY

Concilier les études et la pratique de son sport préféré : le football.

C'est à la rentrée 2000 que la section football a vu le jour au Lycée.

L'établissement, suite à une demande insistante de jeunes joueurs et de leurs parents, a décidé de poursuivre l'expérience menée au collège Lafayette où fonctionne, depuis de nombreuses années, une Section Sportive Premier Cycle, labellisée par la Fédération Française de Football.

Cette section a obtenu le soutien de la Ligue d'Auvergne de football ainsi que celui du District de Haute-Loire. Dès la rentrée 2001, elle a officiellement été reconnue par l'Éducation Nationale comme Section Sportive Second Cycle, la seule du Département.

En septembre 2009, elle a été labellisée au niveau national (45 sections sportives en France).

L'équipe est parrainée par **Sidney Govou**, vice-champion du monde en 2006, septuple champion de France avec l'Olympique lyonnais et ancien élève du lycée.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Par concours (Voir dossier d'inscription joint pages 5, 7, et 7)

Mardi 15 Mai 2018 de 8h30 à 16h30 au stade Massot (le Puy en Velay).

Session de rattrapage : **Mercredi 30 Mai 2018 de 8h30 à 12h30** au stade de Taulhac (le Puy en Velay)

Ouvert à tous les jeunes scolarisés obligatoirement licenciés dans un club de Football FFF. (Garçons et filles) à partir de la seconde générale ou professionnelle*

***ATTENTION** : - Depuis la rentrée 2015, en lycée professionnel, les places seront en nombre limité (2 élèves maximum par classe) et les impératifs d'emploi du temps n'autoriseront que l'ouverture d'un seul créneau hebdomadaire : le mardi après midi de 16h à 18h.

- L'internat est fermé du vendredi soir au lundi matin.

Le dossier d'inscription au concours d'entrée (ci-joint en pages 5-6-7) peut être demandé au secrétariat du lycée à partir du 1^{er} Mars. Il doit être retourné au secrétariat du lycée avant lundi 07 Mai 11h00.

***ATTENTION** : Tout candidat qui n'aura pas fourni un dossier d'inscription complet avant cette échéance ne sera pas admis à passer les épreuves du concours.

AUCUN DOSSIER NE SERA PRIS EN COMPTE LE MATIN DE L'EPREUVE

ATTENTION : Le dernier délai d'inscription pour la cession de rattrapage est fixé au mardi 29 mai 12h00

L'inscription définitive dépendra de la réussite aux épreuves **et des résultats scolaires**.

Tout élève admis à la section devra signer et respecter la **Charte d'Engagement Sportif Scolaire**, jointe au dossier de rentrée **et conservée par l'élève et sa famille après signature de son acceptation**.

Le dossier de rentrée **COMPLET** (Autorisation Parentale - Signatures de la Charte - Certificat Médical et ECG - Cotisation UNSS : 27€) est à remettre aux responsables de la section sportive lors de la première semaine de la rentrée. Tout élève qui ne sera pas en règle administrative ne pourra pas intégrer la section.

QUEL PROGRAMME ?

En fonction des sections et des classes de 1 à 4 entraînements de football peuvent être proposés aux élèves.

Les créneaux d'entraînements

Lundi 11h00-12h30 Spécifique gardien 18h-20h	Mardi 16h- 18h	Mercredi matin 10h-12h	Mercredi après midi 16h-18h
---	--------------------------	----------------------------------	---------------------------------------

Les contraintes d'emploi du temps n'autorisent ni l'ouverture de la section à toutes les filières ni la possibilité de libérer 4 créneaux d'entraînement pour toutes les classes.

Attention ! les élèves inscrits en section Euro et en Latin ne pourront pas s'inscrire en section football

Installations à disposition :

- ▶ Terrains de foot à 11 (terrain synthétique du stade Massot, stades de Guitard et de Taulhac)
- ▶ Salle de musculation de qualité
- ▶ Gymnases pour période de football en salle

Encadrement : Un responsable technique titulaire du DES assisté de 1 ou 2 éducateurs brevetés d'état et un responsable pédagogique professeur d'EPS au lycée spécialement chargé d'effectuer le suivi scolaire de tous ces pratiquants.

Le travail scolaire reste, en tout état de cause, la préoccupation principale.

Une partie de la promotion (les secondes) 2017-2018



Challenge Jean Leroy

La section sportive du lycée fait partie des 45 sections labellisées au niveau national. Cela l'autorise à disputer chaque année le Challenge Jean Leroy, superbe compétition de football à 11 organisée conjointement par la Fédération Française de Football et l'Union Nationale du Sport Scolaire.

Premier tour du challenge Jean Leroy saison 2017-2018



Challenge Jean Leroy le 16 Novembre 2016 contre le PEFA de Valence



Premier tour du challenge 2015-2016 Equipe qui s'est qualifiée pour le 2^{ème} tour (Mérignac 33)



Association sportive

La charte d'engagement scolaire et sportif mentionne que chaque élève doit obligatoirement participer dans l'année à 2 séances minimum de l'AS le mercredi après-midi.



**Équipe de futsal juniors
championne de France**

Le 31 mars 2015 à Dardilly (Rhône)



**Equipe de futsal cadets excellence
4^{ème} aux championnats de France
le 21 mai 2015 à Nice**

**Finale du Championnat de France Futsal
06 au 8 février 2018 à Avranches**



**LPO Charles et Adrien DUPUY
LE PUY**



DOSSIER D'INSCRIPTION au CONCOURS D'ENTRÉE

Session 2018

MARDI 15 MAI 2018



SECTION SPORTIVE

De la seconde à la terminale
Générales et professionnelles

**DOSSIER A REMETTRE AU SECRETARIAT DU LYCEE CHARLES ET ADRIEN
DUPUY (dûment complété et accompagné des pièces demandées)**

Avant Lundi 07 mai 2018, 11h00



LYCEE CHARLES ET ADRIEN DUPUY

DEROULEMENT DU CONCOURS D'ENTREE DE LA SECTION SPORTIVE « FOOTBALL »

MARDI 15 MAI 2018

8 h 45

- Accueil des candidats au stade Massot, Place de la Libération au PUY-en-VELAY (proche de la Gendarmerie) , récupération argent cantine, mise en tenue dans les vestiaires.

De 9 h 15 à 11 h 30

- travail par groupes sur le terrain synthétique du stade Massot
- tests physiques – tests techniques

De 12 h à 13 h 30

- repas pris au Lycée Charles et Adrien Dupuy

De 13 h 45 à 16 h 30 : terrain synthétique ou pelouse du stade Massot

- évaluation du niveau de jeu
 - ⇒ jeu réduit (à 5, à 7)
 - ⇒ foot à 11

Prévoir :

* short (chaussettes), chaussures(moulées obligatoires sur synthétique), protège tibia, etc...

- 1 bouteille d'eau (ou gourde)
- vêtements en cas de pluie (k way, maillots de rechange, ...)
- nécessaire de toilette pour la douche
- **4,00 €** pour le repas de midi (**merci d'avoir l'appoint**)

N.B. : cette page est à conserver

Pour les élèves blessés ou ayant une raison d'absence de force majeure (voyage scolaire, brevet blanc...) une session de rattrapage a lieu le

Mercredi 30 MAI 2018 à 8 h 30 au stade de TAULHAC
Dernier délai d'inscription : Mardi 29 Mai 2018 à 12h00

Se renseigner au lycée

ou

Pierre-Yves THOMAS 06-09-74-44-26

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT
A RENVoyer AVANT LES DELAIS D'INSCRIPTION

NOM : _____ PRENOM _____

Date de naissance : _____

N° de Téléphone portable **du Candidat**: _____

Nom et prénom du père : _____

Adresse : _____

Téléphones : _____ Portable : _____

Email : _____

Nom et prénom de la mère :

Adresse (si différente) :

Téléphones (si différents) : _____ Portable :

Email (si différent) : _____

PERSONNE LOCALE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE HABILITE A PRENDRE L'ELEVE EN CHARGE :
Cercler : PERE - MERE - AUTRE (préciser ci-dessous) :

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Téléphones : _____ Portable : _____

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

Collège ou Lycée actuel : _____ Classe de : _____

ORIENTATION ENVISAGEE (cercler) :

<u>Seconde</u>	<u>Première</u>	<u>Terminale</u>
Générale et technologique	Générale :	Générale :
Professionnelle :	Technologique :	Technologique :
	Professionnelle :	Professionnelle :

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS

Club actuel : _____ Poste préférentiel : _____

Championnat disputé : _____ Catégorie : _____

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Blessures antérieures ou autre : _____

JOINDRE UN CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE A LA PRATIQUE DU FOOTBALL OU LA PHOTOCOPIE DE LA LICENCE DE FOOTBALL DE L'ANNEE EN COURS **Joindre les bulletins scolaire du 1^{er} et du 2^{ème} trimestre**
OBLIGATOIRE POUR POUVOIR PASSER LES EPREUVES

Signatures : CANDIDAT PERE MERE AUTRE
(Préciser)